

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°1 (arrêté de promulgation du 29 décembre 1933)

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 29 décembre 1933
Numéro JO n° 445 du 31/12/1933	Date du numéro 31 décembre 1933

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des somali chevalier de legipn Honeur.

Vul'orlonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applieable à la colonie par décret du 1S juin 1884

Vul'arrêté du 1° octobre 1914 réglant le node de promulgation €t de publication des lois, décrets et arrêtés et les eonditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vule décret du 21 novembre 1933. portant extension aux colonies de diverses lois modifiant certains articles du Code civil du Code de procédure civile, du Code pénal et du Code « instruction criminelle, inséré au Journal officiel de la République française du 30 novembre 1933;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulguné à la Côte francaise des Somalis le décret du 21 novembre 1933 susvisé, portant extension aux colonies de diverses lois modifiant certains articles du Code civil, du Code de procédure civile, du Code pénal et du Code d'instruction criminelle. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout besoin sera et. inséré au Journal officiel de la colonie.

chapon-baissac